

Situation tendue à l'Office social de l'asile

Le conseiller d'Etat Thierry Grosjean rétablit l'exactitude des faits

Les médias régionaux se font l'écho depuis hier d'une situation de malaise qui prévaut au sein de l'Office social de l'asile (OSAS). Sans nier que des problèmes existent, le Département de l'économie (DEC) veut rétablir l'exactitude des faits relatés par la presse et éviter qu'une instrumentalisation soit faite dans un dossier qui concerne des collaboratrices et collaborateurs de l'Etat. Le conseiller d'Etat Thierry Grosjean, chef du DEC, a souhaité s'impliquer personnellement dans ce dossier afin qu'une issue favorable puisse être rapidement trouvée. Il rappelle que la primauté des prestations délivrées doit être l'objectif central des collaboratrices et collaborateurs. Il s'agit pour l'OSAS de ne pas perdre de vue cette mission, en particulier dans un contexte international qui demeure tendu sur le front de la migration.

Si le DEC ne nie pas un malaise certain au sein de l'OSAS, il rappelle que cette situation dure depuis près de deux ans et demi, et qu'historiquement, des tensions ont émaillé à plusieurs reprises la vie de l'office. Ces problèmes peuvent être en partie imputés à la rapidité de la mise en œuvre de la fusion ayant menée à la création du Service des migrations en 2005. De plus, il apparaît que le management adopté a rencontré de vives oppositions, dans le cadre de l'implémentation de manières de travailler différentes, issues de la nouvelle gestion publique. C'est pour ces raisons qu'en juin dernier, un mandat a été confié à une société externe pour mener une analyse et esquisser des mesures à mettre en place afin de retrouver la sérénité.

Le rapport présenté fin août 2010 au DEC amène plusieurs constats. Il indique notamment que cette situation n'est pas le résultat d'un unique "responsable" comme il a pu être lu ou entendu dans les médias ces derniers jours, mais découle de l'addition de plusieurs événements et facteurs qui contribuent à renforcer un climat délétère et une difficulté d'effectuer le travail conformément aux objectifs fixés.

Le DEC souhaite rappeler qu'une grande part du personnel de l'OSAS effectue son travail avec diligence et compétence et qu'en aucun cas il s'agit de généraliser. Cependant, la situation n'est pas satisfaisante et le conseiller d'Etat Thierry Grosjean a souhaité s'impliquer personnellement dans ce dossier.

Pour rétablir ce qui a pu être dit sur une prétendue réduction d'effectif, le chef du DEC précise qu'au sein de l'OSAS, de nombreux recrutements ont été menés depuis la fin de l'année 2010, avec notamment la création de deux postes supplémentaires de veilleurs pour les centres d'accueil de Fontainemelon et de Couvet. Actuellement, deux postes de

collaborateurs sociaux et deux postes de veilleurs sont en cours de recrutement pour doter le centre d'accueil du Bois-Jean-Droz de personnel qualifié. Pour l'heure, un service de sécurité est garanti par une entreprise externe et une présence accrue dans le centre est assurée par les responsables des deux autres centres d'accueil, ainsi que par des collaborateurs sociaux, sans que cette intervention dépasse le cadre de leur charge de travail habituelle.

En outre, le contexte géopolitique actuel est source de pressions et, plus que jamais, le conseiller d'Etat Thierry Grosjean souhaite que l'OSAS puisse faire son travail dans l'intérêt général. La primauté des prestations délivrées doit être la mission centrale pour tous les collaborateurs et collaboratrices de l'Etat. Il s'agit de ne pas perdre de vue cet objectif.

Le chef du DEC ira à la rencontre des différents acteurs pour trouver une solution à ces blocages. Il souhaite avant tout se concentrer sur les défis de taille que le canton doit relever. Il condamne le déballage public qui a été fait, dès lors qu'il porte atteinte à l'intégrité des collaboratrices et collaborateurs de l'OSAS en dépassant le strict cadre de l'information.

Pour de plus amples renseignements:

**Thierry Grosjean, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie,
tél. 032 889 48 00.**

Neuchâtel, le 17 mai 2011